



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

COMMUNIQUE FO SUITE AU CCFP DU 22 JANVIER 2020

Le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique a, une fois de plus, démontré son peu d'intérêt pour le dialogue social.

Après un boycott du premier CCFP (Conseil commun de la Fonction publique) le 20 janvier 2020 par une majorité d'organisations syndicales représentatives, celui-ci l'a reconvoqué 48 heures plus tard, ce 22 janvier.

Ainsi, les organisations syndicales de la Fonction Publique devaient s'exprimer sur une partie du projet de loi en faveur d'un système universel de retraite par points. L'objectif principal des articles soumis au CCFP était la suppression de la catégorie active remplacée par un compte professionnel de prévention (C2P) au rabais, avec seulement 6 critères permettant la prise en compte de la pénibilité.

FO Fonction Publique le réaffirme, le C2P va exclure des centaines de milliers d'agents de la possibilité d'un départ anticipé à la retraite.

De plus, ce projet de loi ne tient pas compte des pseudo-engagements, de certains ministres car l'ensemble des dispositions est renvoyé à de futures ordonnances, tant sur les générations concernées que sur le niveau d'intégration des primes, etc.

En soumettant ce texte au vote des organisations syndicales de la Fonction Publique 48 heures avant sa présentation au Conseil des ministres, il est évident que le Secrétaire d'Etat se moque ouvertement de la mobilisation démarrée le 5 décembre et, par là même, des milliers de salariés, de fonctionnaires et agents publics qui ont fait grève et qui seront toujours dans l'action le 24 janvier.

Comme FO l'a maintes fois répété à tous les niveaux de notre organisation, ne pas entendre les revendications légitimes des salariés portées par la majorité des organisations syndicales est triplement suicidaire : socialement, économiquement et démocratiquement.

Avant de quitter la séance, FORCE OUVRIERE, comme la CFE-CGT, la CGT, la FSU et Solidaires, ont rappelé leur exigence de retrait du projet de loi d'un régime universel par points.

La CFDT, l'UNSA et la CFTC sont, pour leur part, restées dans la salle avec le Secrétaire d'Etat. Chacun appréciera !

Pour FO Fonction Publique, le combat continue, on ne lâche rien !

Public /Privé : Toutes et tous en grève et mobilisés le vendredi 24 janvier 2020 pour le retrait du projet de loi d'un régime universel par points.

Fait à PARIS, le 22 janvier 2019

